

Compte Rendu de réunion de la Commission Régionale Tennis Entreprise Tenue en visio le 12 juin 2024

Présents : Patrick DELAMONTAGNE, Régis GUEDOT, Fabien LAISNÉ, Nathalie LECOINTE, Emmanuel TERRE et Christian SICRE

Invité : Aurélie DORAPHE

1 – BILAN DES COMPETITIONS DE LA SAISON

➤ Finales régionales par équipes

Cette compétition a été jouée sur les terrains de la ligue les 23 et 24 mars 2024.

Chez les dames, l'équipe des enseignantes de Caen a gardé son titre face aux enseignantes du Grand Havre 3/0.

Pour les hommes, l'équipe Oreno recyclage a remporté à nouveau le titre de champion de Normandie 2024, opposé pour la 1^{ère} fois aux enseignants de l'Eure sur le score 3/1.

Les équipes ont rendez-vous les 14 et 15 septembre 2024 pour porter les couleurs de Normandie au plus haut pour les interrégions. Les membres de la commission ont bon espoir de les voir briller.

➤ Coupe de Normandie 4^{ème} Mixte

Le juge-arbitre Fabien LAISNE annonce le classement de cette manifestation.

1^{er} Sanofi (27)

2^{ème} Caisse d'épargne (76)

3^{ème} Ganil (27)

4^{ème} Profession de santé (76)

➤ Coupe de Normandie 4^{ème} série Dames / Messieurs

Christian SICRE a officié sur ces épreuves.

Pour les dames, seule la finale s'est jouée, et pour leur 1^{ère} participation c'est la MATMUT de Seine-Maritime qui a remporté le trophée contre le CHU de l'Eure.

Chez les Hommes, c'est aussi la Seine-Maritime qui est à l'honneur avec : le port Autonome du Havre 1^{er}, Ganil (14) 2^{ème}, Sanofi (27) 3^{ème} et Total (76) 4^{ème}.

2 – DOSSIER SPORTIF DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TENNIS ENTREPRISE 2025

La finale se déroulera à la ligue Bourgogne-Franche-Comté au Tennis Padel de Grand Besançon le samedi 19 octobre 2024.

Le dossier sportif sera envoyé à toutes les équipes concernées.

Pour la question de juge-arbitrage/arbitrage.

(Voici l'extrait du dossier sportif 2025)

IV JUGE ARBITRAGE, ARBITRAGE – ENREGISTREMENT DES RESULTATS PAR LE JUGE ARBITRE

Pour les 1^{ère} et 2^{ème} divisions

Pour l'ensemble des rencontres, la ligue d'accueil désigne un JAE2 minimum et met à disposition de celui-ci un arbitre qualifié pour chacune des parties ou, pour 2 courts maximum, un superviseur de courts ayant la qualification A1 minimum.

Pour les Inter-régions de 3^{ème} division, un juge-arbitre de qualification JAE2 est désigné par la commission régionale d'arbitrage (CRA) qui recevra de la FFT les indemnités habituelles. La CRTE avec sa CRA doivent prévoir des arbitres de chaise officiels en nombre suffisant (un arbitre de chaise par partie) pris en charge par la ligue. Des superviseurs ayant la qualification de niveau 1 minimum sont autorisés.

La ligue de Normandie prend en charge les frais du juge-arbitre d'équipes pour les rencontres inter-régionales, nationales 2 et 3. Elle prend en charge seulement les arbitres de la phase inter-régionale (w.e 14 et 15 septembre 2024) désignés par la commission Régionale Arbitrage.

Pour la division 2 et 3, l'équipe ou le club qui reçoit désigne les arbitres. Les frais d'arbitrage sont à la charge de l'équipe TE.

La commission rappelle que la FFT indemnise forfaitairement sans justificatif les équipes.

Pour le championnat masculin : 0.10 € du km x distance km A.R x 5 joueurs

Pour le championnat féminin : 0.10 € du km x distance km A.R x 4 joueuses

Indemnités pour la finale : les remboursements km s'effectuent sur la même base que ci-dessus ; une prime de séjour de 152,50 € est versée à chacune des équipes finalistes.

Pour les inter-régions des 3^{èmes} divisions, les équipes percevront, en plus de leur indemnité km, une indemnité de séjour de 152,50 € sous réserve d'avoir participé aux 2 journées de rencontre.

Pour information : les équipes en nationale peuvent demander une subvention sur la plateforme du département à la rubrique « demandes équipes en national ».

3 - NOUVEAUTE 2025

Pour le championnat de France Tennis Entreprise 2026, une nouvelle épreuve verra le jour « la Coupe de France mixte 4^{ème} série »

Format de la rencontre : 1 Double Mixte, 1 Simple Dames, 1 Simple Messieurs chaque match comptant pour un point

Ordre des matchs : Double puis les 2 simples

Format des matchs : format 2, super jeu décisif en 10 points à la place du 3^{ème} set.

Composition d'une équipe : 1 femme et 1 homme minimum (maximum : 3 ou 4 personnes).

Classement : NC/4ème série (maximum 30/1), les joueurs-es- de simple peuvent participer au double. Les joueurs/joueuses ne peuvent pas avoir été classés 15/4 ou plus à l'inscription.

3 - CALENDRIER 2025

➤ Finales régionales par équipes

- Lieu et date : Honfleur - 22 et 23 Mars 2025

➤ Championnat individuel régional

- Lieu et date : Au Havre (TCMH) - 5 et 6 Avril 2025

➤ Coupe de Normandie 4^{ème} série mixte

- Lieu et date : Honfleur – 14 juin 2025

➤ Coupe de Normandie 4^{ème} série Dames et Messieurs

- Lieu et date : Honfleur – 31 mai 2025

➤ Coupe de Normandie Padel

- Lieu et date : Le Havre TCMH – 21 Juin 2025

- JAP : Nathalie LECOINTE

4 – QUESTIONS DIVERSES

L'équipe du port autonome du Havre a envoyé un message en disant que les lots donnés n'étaient pas à la hauteur de l'évènement.

La séance est levée à 21h.

La prochaine réunion de la CRTE est fixée le 21 septembre 2024 à 9h30 à Honfleur.

Nathalie LECOINTE
Rapporteur de séance

